

# Droit financier

*Organisation des marchés financiers – Régulateurs européens et français – Professionnels des marchés financiers (PSI, CIF, etc.) – Instruments financiers et règles relatives à leur circulation – Opérations de marché et offres publiques – Abus de marché*

**Anne-Dominique  
MERVILLE**



Docteur en droit, ancienne élève de l'école Normale Supérieure de Cachan, agrégée d'économie et Gestion, est Maître de conférences à l'Université de Cergy-Pontoise, HDR, Directrice du Master 2 Droit pénal financier et co-Directrice de la Chaire Droit & Sécurité financière.

Le Droit financier est devenu aujourd'hui une matière essentielle car il est indispensable de connaître, pour comprendre les enjeux économiques et financiers mondiaux, **le cadre juridique et réglementaire relatif au fonctionnement des marchés financiers et aux opérations qui s'y déroulent.**

Au lendemain de la crise financière internationale commencée en 2008, le Droit financier a été repensé **aussi bien d'un point de vue national** (notamment loi du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation bancaire, renforcement des sanctions infligées par l'AMF et l'ACPR) **qu'au niveau européen** (AIFM, EMIR, MIFID 2, MIFIR, BRRD, Union bancaire, etc.).

Pour restaurer la confiance, il s'agit en effet de **rendre les marchés financiers plus efficaces, plus transparents et de renforcer la protection des investisseurs.** En outre, le **renforcement des pouvoirs des régulateurs européens et nationaux** doit permettre de détecter de futures crises et d'y réagir rapidement et efficacement.

Cela passe notamment par **un encadrement plus strict des professionnels des marchés** (comme les obligations qui leur incombent sur leurs fonds propres, leurs opérations ou vis-à-vis des clients) **et des marchés financiers** (notamment les marchés de gré à gré, les marchés de matières premières ou les dérivés) ainsi que par **un accroissement du rôle des régulateurs et des sanctions qu'ils peuvent infliger.**

Et comme les marchés financiers sont interconnectés, aucun d'eux ne réagit de manière totalement indépendante par rapport aux autres, on parle de **globalisation des marchés financiers.** C'est pourquoi, le Droit financier contemporain est profondément ancré dans le droit européen dans la mesure où il est essentiellement **issu de la transposition de directives européennes** permettant ainsi une coordination intra-communautaire et, à l'avenir, un traitement global des crises.

**Le Droit financier est à la fois un droit économique et un droit international.**



Prix : 36 €

ISBN 978-2-297-03221-6

[www.lextenso-editions.fr](http://www.lextenso-editions.fr)

 **Gualino**

**lextenso** éditions

Réussir  
mon cursus

